

## **Communiqué du CMF**

Le Conseil du Marché Financier informe les actionnaires de la BNA Assurances et le public, qu'il a demandé à ladite société de confirmer un éventuel partenariat stratégique avec un groupe d'assurance étranger.

En réponse, la BNA Assurances a déclaré ce qui suit : « Ces informations sont dénuées de tout fondement et ne reflètent aucune démarche réelle ou projet en cours de notre part. À ce jour, aucune négociation ni partenariat stratégique avec des assureurs étrangers, n'est engagé ou envisagé par notre société.

Conscients de l'importance de la transparence vis-à-vis du marché financier et des investisseurs, nous ne manquerons pas de communiquer officiellement, et dans les formes requises, toute information significative susceptible d'avoir un impact sur le cours de nos titres et de considérer cette rumeur comme infondée. »